

Éditorial

Chères et chers membres,

Au cours du dernier semestre, il y a eu beaucoup de nouveautés –et nos objectifs et engagements s'établissent progressivement. Le changement de nom vers OSO semble désormais naturel. Le règlement national de formation continue est entré en vigueur, tout comme le nouveau site internet et de nombreux nouveaux membres ont rejoint l'association. Mais malgré tous ces projets gigantesques, le plus grand changement a été d'ordre privé : ma deuxième fille est née le premier jour de l'année.

Tous ces projets ont demandé énormément de travail ; l'introduction de SwissOptom continue encore à nous mobiliser fortement (avoir un deuxième enfant à la maison n'est naturellement pas moins intense). Nous avons sous-estimé l'intérêt suscité par la réglementation sur la formation continue. La combinaison de cette forte charge et de mon congé de paternité nous a mis sous pression au premier trimestre ; certaines choses ont dû être mises de côté – comme la première Flash-Info 2026.

Ce qui est resté, c'est la qualité de nos formations continues et le travail du comité de l'OSO, qui dépasse l'engagement habituel d'un organe de milice. L'engagement pour la profession et l'ambition d'augmenter continuellement l'utilité pour les membres sont également restés intacts – cette année encore, de nouvelles offres vous seront proposées.

Nous espérons que vous ressentez notre passion et nous réjouissons de cette première année sous le nom OSO.

Meilleures salutations,
Yannik Laely, directeur du secrétariat



Flash

Concept de congrès dès 2027

Pendant de nombreuses années, un rythme fixe s'est imposé : en mars avait lieu le Congrès OSO, en septembre l'OPT-X.ch. L'année dernière, nous avons commencé à faire évoluer notre concept de formation continue : dès 2027, nous organiserons dans chaque région linguistique un congrès d'une journée ou d'une demi-journée dans la langue nationale correspondante. En parallèle, les dates seront réorganisées : l'OPT-X.ch reprendra la date jusqu'ici réservée au Congrès OSO en mars, tandis que le congrès germanophone aura lieu en septembre.

Avant que ce nouveau concept soit établi de manière durable dès 2028, l'année 2027 sera encore particulière : en mai, nous accueillerons le congrès international EAOO à Berne, remplaçant l'OPT-X.ch cette année-là – ne manquez cela sous aucun prétexte !

Contrôle des adresses

Lors d'un déménagement ou d'un changement d'emploi, annoncer cette modification à l'association professionnelle n'est pas la priorité absolue. Afin de nous assurer que nous pouvons toujours vous joindre, nous vous prions de vérifier à nouveau les adresses postales et e-mail enregistrées dans votre profil de membre (login.optometrie.swiss/fr). Merci !



2027	Congrès
mars	L'OSO en Romandie
mai	EAOO 2027, Berne
septembre	Die OSO in der DE-CH
octobre	L'OSO in Ticino
dès 2028	Congrès
mars	OPT-X.ch
mai	L'OSO en Romandie
septembre	Die OSO in der DE-CH
octobre	L'OSO in Ticino

Changements au sein du comité

Nous avons dû prendre congé de Léonard Kollros lors de l'assemblée générale. Son engagement pour l'association, notamment pour le Congrès OSO, manquera au comité. En raison des nombreuses tâches supplémentaires que l'OSO s'est imposées récemment, nous n'avons pas seulement remplacé Léo, mais également élargi le comité :



Simone Pinana
Travaille chez Pfarrer-Kontaktlinsen AG à Berne et siège à titre d'observatrice au comité depuis mai 2025.



Pascal Hirt
Travaille dans l'entreprise familiale Hirt AG Augenoptik & Optometrie et siège à titre d'observateur au comité depuis juillet 2025.

Congrès OSO 2026

Cela était au moins en partie dû à l'introduction de SwissOptom : le Congrès OSO de mi-mars a enregistré un record de fréquentation avec plus de 450 participant·es. Le Casino Berne a atteint sa limite de capacité ; cela n'a toutefois nullement nui à la formation continue ni au réseautage.

Actuel

Nouvelle offre : rabais sur l'OCL

Nous avons pu élargir notre collaboration avec le DOZ-Verlag : à l'avenir, nos membres pourront s'abonner avec un rabais significatif au seul journal scientifique germanophone peer-reviewed consacré à l'optométrie : les membres de l'OSO bénéficient d'une réduction de prix de 30 %. Dès que le processus d'inscription sera défini, nous vous informerons !

Numérisation des tests de la vue

L'Association des services des automobiles (asa) introduit avec « NoSe » une application nationale pour la saisie et la transmission numériques des attestations relatives aux tests de la vue. Le nouveau processus sera introduit à partir du 1er janvier 2027 ; l'enregistrement des professionnel·les et des prestataires réalisant les tests de la vue est prévu dès le 1er novembre 2026 et sera gratuit.

À l'avenir, les résultats de tests de la vue pour les permis d'élève conducteur·trice et les permis de conduire des catégories privées de véhicules seront traités exclusivement de manière numérique via NoSe. L'évaluation du test de la vue ainsi que l'archivage des documents détaillés resteront auprès des professionnel·les ou médecins concerné·es.

Pour chaque test de la vue enregistré dans NoSe, une taxe de CHF 2.- sera perçue ; la fixation du prix des tests de la vue relève de la compétence du·de l'optométriste. Les conditions préalables à l'enregistrement comprennent notamment une GLN valable ainsi qu'une vérification d'identité électronique.

Vous trouverez des informations sur les exigences, l'enregistrement et les processus sur notre site sous [Actuel > Politique professionnelle](#)

Prise en charge : formation continue

L'OSO a fait examiner juridiquement la situation relevant du droit du travail concernant l'obligation légale de formation continue des optométristes. L'analyse confirme que la formation continue prescrite conformément à la LPSan est en principe considérée comme du temps de travail. La situation juridique est moins claire concernant la prise en charge des coûts de formation continue : de bons arguments plaident certes en faveur d'une prise en charge par l'employeur, mais la question n'est pas définitivement tranchée sur le plan juridique.

Dans les deux cas, il s'agit de la formation continue minimale prescrite par le règlement, à hauteur de 18 SOP par an.

La recommandation de l'analyse juridique est donc claire : les règles relatives à la formation continue, au temps de travail et à la prise en charge des coûts devraient être définies aussi clairement que possible dans le contrat de travail ou dans un règlement d'entreprise.



Remise des prix de l'OSO

Dans le cadre du Congrès OSO en mars, le prix de l'OSO pour le meilleur travail de bachelor de l'année précédente ainsi que la distinction de CP-Champion pour le plus grand nombre de crédits SSOO cumulés (à l'avenir : SwissOptom-Points SOP) ont été décernés, comme d'habitude.

Le prix de l'OSO a été attribué à trois étudiant·es, Noemi Schmid, Noah Bosshard et Yves Habegger, qui ont consacré leur travail de fin d'études au thème « Portabilité d'un film de gestion de la myopie ». Ils·elles ont reçu à cette occasion le prix de CHF 1'000 sponsorisé par la fondation SSOO.

Avec 266 Credit Points, Sabrina Gutherz a enregistré le plus grand nombre de points durant la période CP de novembre 2024 à novembre 2025 et peut porter le titre de CP-Championne 2025.

Dates / Workshops

OPT-X.26 (F / D)

Dimanche, 13 septembre 2026
TRAFO Baden
6 SwissOptom-Points

L'OSO in Ticino 2026 (I)

Dimanche, 11 octobre 2026
Hotel & SPA Internazionale, Bellinzona
3 SwissOptom-Points

OSO Fundus-Workshop (D)

Dimanche, 15 novembre 2026
6 SwissOptom-Points

EAOO 2027, Berne (E)

21 - 23 mai 2027
18 SwissOptom-Points

OSO E-Learning

COE-Campus

www.optometrie.swiss/coe-campus

Ex. enregistrements des conférences du Congrès OSO '25 – 1 SOP chacun

OSO-Webshop

digital.ssoo.ch

Série de podcasts : gestion de la santé & questions de personnel (D) – 1 SOP

Impressum

Secrétariat OSO
Bahnhofstrasse 55, CP
CH-5001 Aarau 1
Tel.: +41 62 836 20 41

www.optometrie.swiss/fr-fr
info@optometrie.swiss

Rédaction :
Yannik Laely



Pour la Suisse :
**commandez des livres
DOZ via l'OSO** et économisez les frais de port et de douane.

DOZverlag

